



Interview de Salomé Vaillant, Secrétaire générale de l'UNSA Groupe CDC

UNSA : Bonjour Salomé, comment abordes-tu cette rentrée ?

Salomé Vaillant : Avec enthousiasme et beaucoup d'énergie ! Il le faut car ce n'est pas moins de **50 instances** ou réunions de négociation qui sont déjà inscrites à nos agendas jusqu'à la fin de l'année.

Une instance, c'est en moyenne **3 heures à une journée complète**, avec **une trentaine de personnes autour de la table** : représentants des organisations syndicales, de la Direction et parfois des filiales. Ce sont des temps longs mais indispensables pour **défendre les droits de agents de la CDC** et faire avancer des dossiers très concrets, qu'il s'agisse de **carrière, rémunération, organisation du travail ou qualité de vie au travail**.



UNSA : Cet été a été plutôt calme ?

Salomé : (sourit) **À l'UNSA, ce n'est jamais vraiment calme !** Même en période estivale, mon équipe reste mobilisée pour faire avancer des projets utiles aux agents.

Nous avons notamment **amélioré et enrichi notre application d'épargne salariale** ([calculateur disponible ici](#)) pour que chacun puisse **maximiser l'abondement employeur** et ne pas perdre d'avantages. Je suis particulièrement fière de ce travail et de mon équipe (j'en profite pour les remercier collectivement), car même le prestataire **Amundi**, qui gère l'épargne salariale des agents de la CDC, ne propose pas un outil aussi précis.

Dans le même esprit, nous avons mis à jour le **simulateur GERI** ([lien ici](#)), qui permet aux salariés de calculer le montant de **leur prime GERI** (Garantie d'Evolution de la Rémunération Indiciaire) s'ils sont concernés. Cette prime sera versée en septembre.

Et bien sûr, nous avons **publié plus de 20 articles** cet été sur notre site cdc.unsa.org pour informer sur l'actualité sociale, expliquer les coulisses de la Caisse des Dépôts (CDC) et préparer la rentrée.

UNSA : Quel va être le gros sujet de la rentrée ?

Salomé : Sans hésitation, **l'accord-cadre**.

Cet accord, qui encadre pour trois ans les conditions de rémunération, de promotion, d'avancement et de formation des agents, est en négociation depuis le printemps 2025. Nous avons réussi, lors du précédent cycle, à sécuriser un socle de droits, mais nous voulons aller plus loin :

- Améliorer les parcours professionnels.
- Mieux reconnaître l'engagement des agents.
- Intégrer plus de transparence et d'équité dans les évolutions de carrière.

Pour illustrer les possibilités de cet accord par un exemple concret, la GERI (que j'évoquais il y a une minute) a été gagnée il y a 4 ans par l'UNSA. Nous nous battons désormais pour mettre en place une **GARI (Garantie Annuelle de la Rémunération Indiciaire)** pour l'ensemble des agents publics ou privés.

Les discussions vont s'intensifier d'ici décembre, avec parfois plusieurs réunions par semaine. C'est un enjeu majeur, car ces négociations vont conditionner les trois prochaines années pour l'ensemble des agents de la CDC.

En parallèle, sur le plan national, la rentrée est également tendue. Nous suivons de près la **mobilisation intersyndicale du 18 septembre** contre le projet de budget de l'État, jugé **injuste et déséquilibré**, tout en restant attentifs au contexte politique marqué par l'hypothèse d'une **dissolution du gouvernement**.

UNSA : Beaucoup de collègues rentrent ravis de leurs vacances organisées par le Cosog. Qu'en penses-tu ?

Salomé : Je me **réjouis** de voir autant de retours positifs ! Le **Cosog** joue un rôle essentiel pour le bien-être des agents, qu'il s'agisse des **voyages familles**, des **colonies** ou de **la nouvelle formule d'aide aux vacances** (mesure phare de la campagne UNSA 2023 et mise en place dès cette année).



Au printemps dernier, nous avons dû nous battre pour **sauvegarder le Cosog** face à des tentatives de remise en cause de son modèle, par la CFE-CGC notamment. Cela a été un combat éprouvant, mais voir aujourd'hui le sourire des agents et de leurs familles nous confirme que ce travail était **indispensable**.

UNSA : L'article intitulé « CDC, Créatrice de précarité » a été très lu et commenté par les agents. À ton avis, pourquoi ?

Salomé : Oui, cet article a rencontré un **écho fort**, et nous avons reçu énormément de retours, que ce soit de la part des **CDP** (Contractuel de Droit Public), de leurs **collègues**, ou même de nombreux **managers** qui encadrent des CDP, des **contrats de projet** ou des **agents en détachement**.

Tous nous ont dit à quel point ils se **reconnaissent dans les situations décrites**. Cela reflète une réalité difficile, parfois méconnue, faite de précarité, d'incertitudes sur l'avenir, et de manque de reconnaissance.

Pour nous, ce n'est pas une surprise : cela confirme ce que nous constatons au quotidien dans nos permanences et sur le terrain. Ce constat nous **renforce dans notre démarche syndicale** : défendre tous les agents, quel que soit leur statut, en rappelant que la **CDC doit être exemplaire en matière de gestion sociale**. On attend qu'Olivier Sichel nous présente sa feuille de route en tant que nouveau Directeur général de la CDC.

UNSA : Pour conclure, un mot pour les agents ?

Salomé : Oui : **rejoignez-nous** pour bien démarrer cette rentrée !

L'UNSA (Union Nationale des Syndicats Autonomes) est le premier syndicat de la CDC. Nous sommes le seul à être présent **au quotidien**, à vous tenir informés régulièrement via cdc.unsa.org, et à mettre gratuitement à votre disposition des outils pratiques pour optimiser vos droits.

Adhérer, c'est rejoindre une **équipe dynamique et réactive**, avec des **ambassadeurs** sur le terrain qui portent vos préoccupations jusque dans les instances de décision. Plus nous serons nombreux, plus notre voix sera forte dans les négociations qui arrivent.



Oui à plus de droits
Oui à plus d'autonomie
Oui à plus d'écoute

Je dis oui à l'UNSA !

